

Hon. Mr. Dorion referred to the deficit of last year, and to the additional taxes required. He was opposed to duties on the necessities of life, and thought that an enquiry into the expenditure and in the various departments would show that there was considerable room for retrenchment, almost equal to the amount expected to be gained from taxation. He therefore moved an amendment, "that the Bill be not now read a second time but that in the opinion of the House, it was expedient with the view of increased expenditure and the imposition of additional taxation, to enquire whether by adopting a system of retrenchment the necessity for that increased taxation could not be obviated".

Mr. Masson (Soulanges) supported the views of the hon. member for Hochelaga.

Mr. Mackenzie said the motion was made that the House might express its opinion on the general principle of economical administration, and he had no hesitation in saying that the Government even now considered the Bill a bad one, and if the House would adopt that motion it would be the means of saving the country loss proportionate to the extent of the tariff. The extravagant proclivities of the hon. Minister of Finance, and his associates, proclivities that were sinking the country into a state of bankruptcy, and as proclivities that have produced in a time of profound peace, and without anything that could be called disturbance of the public in the way of insurrection or anything else, with the exception of that emeute in the North-West, had alarmingly increased their obligations. It was a policy which must have an end some time or other and so long as the Government were permitted to increase the expenses of the country, by unnecessarily increasing salaries, and multiplying offices, and resorting to fresh taxation, and instead of economising money entrusted to their care and so ending dissatisfaction, continued to go on increasing debt. Believing it necessary to stop this as soon as possible, he had seconded the motion of the hon. member for Hochelaga. He would not take up the time of the House with a long discussion. It would be unfair to themselves, they had been kept so long here doing nothing except discussing a Bill for two days which the hon. Finance Minister would withdraw on the third night if he dared, and which he had no doubt he would withdraw now, only it would be too ridiculous to withdraw the only measure they had passed through the House.

Hon. Sir Francis Hincks said the hon. member for Lambton had seconded the motion on the ground of economy. Now he (Sir Francis) must enter his most emphatic protest

[Hon. Sir Francis Hincks—L'hon. sir Francis Hincks.]

L'honorable M. Dorion rappelle le déficit de l'année précédente et les taxes nécessaires pour le combler. Il s'oppose à toute imposition sur les biens essentiels et il estime qu'une enquête sur les dépenses des divers ministères démontrerait qu'il y a un grand nombre de cas où l'on pourrait effectuer des coupures d'un montant presque équivalent à celui qu'il espère retirer de l'imposition de droits. Il propose donc l'amendement suivant: «Que le projet de loi subisse la deuxième lecture, mais que, de l'avis de la Chambre, il est à-propos, en vue d'augmenter les dépenses et d'imposer de nouvelles taxes de savoir si l'adoption d'une méthode de coupures des dépenses, pourrait éviter ainsi l'augmentation des taxes».

M. Masson (Soulanges) est d'accord avec l'idée de l'honorable député de Hochelaga.

M. Mackenzie dit qu'on a présenté une motion tendant à permettre à la Chambre d'exprimer son opinion sur le principe général de l'administration économique, et il n'hésite pas à dire que le Gouvernement considère maintenant ce projet de loi même comme mauvais, et si la Chambre adoptait cette motion, ce serait un moyen d'éviter au pays une perte en proportion de l'étendue du tarif. L'inclination du ministre des Finances et de ses associés à l'extravagance mène le pays à la banqueroute, et de telles extravagances effectuées en temps de paix, en l'absence de ce qu'on pourrait qualifier de désordre public, d'insurrection ou d'autre chose, à l'exception de cette émeute dans le Nord-Ouest, augmentent de façon alarmante la responsabilité de la Chambre. C'est une politique qui doit prendre fin, tôt ou tard, et aussi longtemps qu'il sera permis au Gouvernement d'augmenter les dépenses du pays, en augmentant les salaires sans bonne raison, en multipliant les bureaux, en recourant à de nouvelles taxes, au lieu d'économiser l'argent, qui lui est confié, pour mettre fin à l'insatisfaction, il continuera à augmenter la dette. Il estime qu'il faut mettre fin à cette pratique le plus tôt possible, et il seconde la motion de l'honorable député d'Hochelaga. Il ne veut pas empêtrer sur le temps précieux de la Chambre en faisant un long discours. Cela serait vraiment injuste à l'égard de tous puisqu'il y a déjà deux jours qu'on discute uniquement de ce projet de loi, que le ministre des Finances pourrait bien retirer le troisième soir s'il osait, et qu'il retirerait immédiatement, sans aucun doute, s'il n'était pas si ridicule de retirer la seule mesure adoptée à la Chambre jusqu'ici.

L'honorable sir Francis Hincks dit que, si le député de Lambton a appuyé la motion, c'est par raison d'économie. Il (sir Francis Hincks) s'oppose à ce qu'on présente cette motion sous